



Projet de réforme des retraites :

Pas un jour, pas un mois, pas un an de plus !

Un projet de réforme pour masquer les échecs du gouvernement !... Pourquoi réformer à tout prix si tous les chiffres nous disent le contraire ?... Le gouvernement a deux motivations pour réformer :

La première est purement politique. Décaler l'âge légal de départ en retraite à 65 ans, c'était la seule mesure saillante que le candidat aujourd'hui à l'Élysée défendait lors de la présidentielle de 2022 pour nourrir son électorat. Son gouvernement clive le pays pour se donner les apparences qu'il gouverne. Pourtant, gouverner, ce n'est pas monter les uns contre les autres, brutalement. Gouverner, c'est donner une direction au pays, avec des réformes qui montrent la voie à suivre pour le bien commun.

La seconde est budgétaire. Après le « quoi qu'il en coûte », pour rassurer les syndicats patronaux, Emmanuel Macron est revenu à ses fondamentaux idéologiques : baisse des impôts sur les sociétés et baisse des impôts de production. Tout cela dans un contexte budgétaire tendu alourdi de très nombreuses mesures de soutien aux entreprises depuis 2020. Rien que la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) passée avec la Loi de finances plombe le budget de l'État de près de 7 milliards d'euros. Une « politique de l'offre » brute, directement réclamée par Bercy au détriment du sort des salariés.

Pour l'UNSA Justice la réponse est sans appel :

« Pas un jour, pas un mois, pas un an de plus ! »

Face à une réforme si faiblement justifiée et si fortement destructrice, des voix s'élèvent. En décalant son annonce du 15 décembre au 10 janvier, le gouvernement s'achète du temps pour faire rentrer tout le monde dans le rang et espère faire porter sur les opposants à sa réforme injuste la responsabilité d'éventuels blocages. Nous savons tous que le pourrissement s'effectue au détriment de ceux qui le provoquent.

En attendant, toujours rien sur la pénibilité, ou la garantie d'une retraite en bonne santé !...

À l'UNSA Justice, face à cette réforme des retraites nous exigeons non seulement le maintien des droits acquis, mais nous revendiquons aussi une meilleure reconnaissance de la pénibilité en cohérence avec la spécificité de nos métiers et notamment de leur dangerosité.

À l'UNSA Justice, nous revendiquons l'intégration de toutes les primes dans le calcul des droits à pension, l'octroi du cadre actif et la bonification du cinquième pour toutes celles et ceux qui n'en bénéficient pas et pour les Personnels de surveillance, la modification de la bonification du cinquième en 1/4^{ème} ainsi que son déplafonnement.

À l'UNSA Justice, nous revendiquons aussi et surtout l'ouverture immédiate de négociations salariales pour toutes les catégories de personnels fonctionnaires et contractuels du ministère de la Justice afin de leur apporter la reconnaissance qu'ils méritent et rendre ainsi nos métiers plus attractifs.

À l'UNSA Justice, nous revendiquons l'ouverture de chantiers qui permettront de consolider notre système par répartition et de prolonger la vie en bonne santé, physique comme financière.

À l'obstination du gouvernement, l'UNSA Justice et ses composantes répondront par l'ACTION !

Paris, le 4 janvier 2023

Le Secrétaire général

Jean-François FORGET